

AUCH : les vendanges de l'escalier en 2019

un vignoble gersois au devenir historique



AUCH : les vendanges de l'escalier en 2019

Ce jour 5 avril de l'an de grâce 2017,



Ce projet innovant permet de faire entrer en résonance deux monuments du patrimoine gersois : l'escalier monumental d'Auch et la vigne.

Alors que la production gersoise représente aujourd'hui une part très importante de la production viticole régionale, la ville d'Auch, intégrée au dispositif régional des Grands Sites d'Occitanie, se devait de contribuer à la valorisation des produits d'excellence du territoire gersois dans son ensemble, dans le respect du patrimoine qui est le sien.

explique Franck MONTAUGE sénateur-maire de la ville d'Auch.

Alors que le département du Gers par le biais de son comité départemental du tourisme, travaille au développement de l'œnotourisme, Auch sera dès lors une étape incontournable de tout parcours découverte de la vigne en Gascogne.

Ces 400 pieds de cépages locaux utilisés dans le Saint-Mont et le Madiran ainsi que certains blancs pour la distillation de l'Armagnac (283 pieds côté Nord + 129 côté Sud)

- du Colombard, du gros et du petit Manseng pour le blanc, du Tannat et du Manseng noir pour le rouge - pourront être vendangés en 2019.

Ce ne sont pas moins de 5 vigneron gersois qui ont été choisis pour préparer cette plantation : RENOIRE Frédéric, DORMAL Christophe, BERGES Nicolas, DUPUY Régis, BOUEILH Stéphane.



site : <http://www.plaimont.com/>

Entretien vidéo



Franck MONTAUGE sénateur-maire d'Auch, Bernard BONNET ancien Président cave de Plaimont, Christian LAPREBENDE 1er adjoint, Joël BOUEILH Président cave de Plaimont, Olivier BOURDET-PEES directeur général, Michel BAYLAC 1er vice-président du Grand Auch Cœur de Gascogne



Autour de franck MONTAUGE l'équipe municipale chargée du suivi des plantations.



Joël BOUEILH Président cave de Plaimont,



Bernard BONNET ancien Président cave de Plaimont



Olivier BOURDET-PEES directeur général